



BULLETIN D'INFORMATION

Etude USSATHERM-Rhumato *Bénéfice d'une cure thermale à USSAT-les-Bains dans la lombalgie chronique*

Promoteur de la recherche : Station thermale d'Ussat-les-Bains

Centre coordinateur : Plateforme Bordeaux PharmacopEpi, Université de Bordeaux

N° d'enregistrement de la recherche : ID-RCB 2019-A03267-50

Entre 2020 et 2022, vous avez participé à l'étude USSATHERM-Rhumato pour **évaluer le bénéfice d'une cure thermale dans la lombalgie chronique** proposée par la station thermale d'Ussat-les-Bains et la Plateforme Bordeaux PharmacopEpi (BPE) et nous vous en remercions.

Les résultats de cette étude sont désormais disponibles, vous en trouverez une synthèse dans ce bulletin d'information.

Contexte

La lombalgie chronique est une maladie fréquente qui touche environ 20 % de la population. Sa prise en charge repose essentiellement sur de la kinésithérapie. La cure thermale peut également être proposée, car elle semble pouvoir constituer un moment privilégié pour la prise en charge de maladies chroniques, telle que la lombalgie.

Dans ce contexte, la station thermale d'Ussat-les-Bains a souhaité évaluer le bénéfice de ses cures thermales dans la lombalgie chronique afin d'élargir l'indication de ses cures à la rhumatologie pour permettre à terme de bénéficier d'un remboursement par la Sécurité Sociale.

Cette recherche avait pour objectif d'évaluer l'évolution des douleurs lombaires et de leurs répercussions sur les activités quotidiennes et sur la qualité de vie 6 mois après la réalisation d'une cure thermale à Ussat-les-Bains.

Participation

Pour participer à la recherche, les volontaires devaient présenter des douleurs lombaires chroniques (lombalgies) depuis au moins 6 mois, ayant un retentissement sur les activités physiques quotidiennes.

Résumé des résultats

Vous trouverez ci-après un résumé des résultats obtenus grâce à votre participation et à celle des autres volontaires.

Les cures thermales à l'étude se sont déroulées entre juillet 2020 et juillet 2021, sur deux saisons thermales du fait de la crise sanitaire mondiale en lien avec la COVID-19 : **61 participants** ont réalisé le protocole de 3 semaines de cure thermale en totalité puis ont complété le questionnaire de suivi 6 mois après.

Caractéristiques des participants **au début de la cure thermale**



38 femmes



23 hommes



Age moyen = 66,2 ans



33 participants avec lombalgie d'origine arthrosique



Niveau des douleurs (lombalgie) :

6,5 sur 10 en moyenne avant la cure thermale



47 participants avaient pris au moins un antalgique (*médicament contre la douleur*) dans les 6 mois avant la cure thermale



33 participants avaient bénéficié d'un traitement physique (kinésithérapie, acupuncture...) dans les 6 mois avant la cure thermale



59 participants pratiquaient une activité physique (actifs) dans la semaine précédant la cure thermale

Résultats observés sur la lombalgie **6 mois après la cure thermale**



56 participants présentaient un niveau de douleur de **3,7 sur 10 en moyenne**, démontrant une **amélioration des douleurs** liées à leur lombalgie



1/3 avait diminué sa consommation d'antalgiques



La qualité de vie était également améliorée de manière significative sur le plan physique

Conclusion de l'étude

Cette étude a mis en évidence, dès la fin de la cure thermale, une **amélioration significative de la lombalgie au niveau fonctionnel et surtout au niveau des douleurs ressenties**.

Cette amélioration apparaît durable avec, en particulier, un effet important de la cure thermale sur les douleurs lombaires ressenties entre le début de la cure et 6 mois après. Les résultats sont également en faveur d'une amélioration significative et durable au sixième mois des paramètres physiques de qualité de vie et du recours à des médicaments antalgiques.

Ces résultats montrent un fort impact sur la douleur ressentie par les participants et un impact modeste pour les critères fonctionnels, en lien avec la population de l'étude qui présentait avant la cure une lombalgie modestement invalidante mais intensément douloureuse.

Information complémentaire

Sur la base des résultats de cette étude, l'**Académie Nationale de Médecine** a rendu un **avis positif dans le rapport du 11 avril 2023** concernant la demande de l'établissement thermal d'Ussat-les-Bains en vue de l'obtention de l'orientation thérapeutique rhumatologie pour ses cures thermales. Vous pouvez consulter ce rapport à l'adresse suivante : <https://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2023/04/Rapport-Ussat-2023-04-21.pdf>

Les démarches de demande de remboursement des cures auprès de la Sécurité Sociale sont en cours. La station thermale d'Ussat-les-Bains espère pouvoir dispenser les soins des cures thermales en rhumatologie dès la saison thermale 2025.

Nous vous remercions d'avoir consacré du temps et des efforts à la réalisation de cette étude.

Marc Barreau
Directeur du domaine thermal
d'Ussat-les-Bains

Cécile Droz-Perroteau
Directrice de la Plateforme BPE

Tourner la page svp 

Vos données

Vous avez complété plusieurs questionnaires pour l'étude, tout comme le médecin thermal qui vous a suivi pendant la cure. Les données recueillies dans le cadre de cette étude ont fait l'objet d'un traitement informatisé par la plateforme BPE, garantissant la confidentialité de ces données, pour permettre d'analyser les résultats de la recherche au regard des objectifs qui vous ont été présentés. Les responsables du traitement des données sont la station thermale d'Ussat-les-Bains et la Plateforme BPE.

L'ensemble des données vous concernant sont actuellement archivées de manière anonyme pour une durée de 15 ans.

Contacts

Plateforme BPE

Aurélie Balestra, Chargée d'études

Tél. 05 57 57 46 75 - etude.ussatherm@u-bordeaux.fr

Domaine thermal d'Ussat-les-Bains

Tél. 05 61 02 20 20 - contact@thermes-ussat.fr